

*Comités de
concertation Bureaux
d'enregistrement et
Utilisateurs*

**Compte-rendu de la réunion plénière
du 12 mars 2015**

afnic

1. Présents

Bureaux d'enregistrement : 18 (sur 41 membres)

| | |
|---------------------|---|
| CLARANET SAS | Sophie PACAVE |
| CONNECTION SA | Jean-Benoît RICHARD |
| DATAXY | Bernard DULAC |
| EPISTROPHE | Philippe BATREAU |
| EURODNS | Luc SEUFER - (<i>Participation à distance</i>) |
| GANDI SAS | Nicolas LHUILLERY |
| GIP RENATER | Elisabeth GOMES - (<i>Participation à distance</i>) |
| MAILCLUB/SAFEBRANDS | Frédéric GUILLEMAUT |
| NAMEBAY | Eric LANTONNET |
| NAMESHIELD | Eric LANTONNET |
| NORDNET | Scott JUNG |
| ORANGE | Sophie JEAN-GILLES |
| ORDIPAT | Sylvie DESTENAVE |
| RAPIDOMAINE | Alexandre BADELON |
| SDV PLURIMEDIA | Sylvie COPPE |
| SFR | Véronique DELEAU |
| SFR | Sylvie POUSSIN |

Utilisateurs, personnes physiques et morales : 6 (sur 30 membres)

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Personnes morales | |
| AMF | Véronique PICARD |
| CCI Paris IDF | Laurent DELIN |
| ISOC France | Marie-Astrid LERAY |
| Personnes physiques | |
| | Sébastien BACHOLLET |
| | Elisabeth PORTENEUVE |
| | David-Irving TAYER |

Afnic

| |
|---|
| Pierre BONIS, Directeur général adjoint |
| Matthieu CREDOU, Directeur marketing |
| Clémence DAVOUST, Responsable communication externe |
| Marianne GEORGELIN, Politiques de registre |
| Régis MASSE, Directeur technique |
| Julien NAILLET, Directeur de la communication |
| Virginie NAVAILLES, Services aux membres |
| Lucile RAVASSE, Responsable marketing .FR |
| Emilie TURBAT, Directrice commerciale |
| Mathieu WEILL, Directeur général |

2. Ordre du jour de la réunion plénière

- ✓ Point d'actualité
- ✓ Réunion plénière et présentation des sujets de discussion de la journée :
 - Sujet 1 : Orientations du .fr dans les années à venir (à la fois en termes de nouvelles fonctionnalités que de méthodes de promotion de notre extension)
 - Sujet 2 : Priorités des membres sur la feuille de route 2015
 - Sujet 3 : Principales conclusions de l'audit de fonctionnement du conseil d'administration
- ✓ CCU / CCBE : sessions de travail sur les 3 sujets de discussion
- ✓ Déjeuner
- ✓ Restitution des positions des Comités de Concertation
- ✓ Présentation des points d'information et d'échange avec les membres :
 - Bilan chiffré (à date) des 1-2 caractères
 - Proposition de fonctionnement et de composition des comités de la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique
- ✓ Conclusion

3. Compte-rendu

Mathieu Weill souhaite la bienvenue aux participants dans la salle et à distance et propose à Pierre Bonis de présenter l'agenda de la journée. Le sujet sur les orientations du .fr dans les années à venir fera l'objet d'une session de réflexion interactive. Les participants se présentent lors d'un tour de table.

L'actualité de l'Afnic depuis les comités de concertation du mois d'octobre 2014 a été chargée et marquée par les lancements du .paris, du .bzh, du .alsace (en phase de sunrise), des enregistrements à 1 et 2 caractères, les nouveaux services tels que FRLock et Registry

Analytics ainsi que le service de gestion des abus pour les registres gTLD. Les prestations d'accompagnement et de conseil pour les clients registres de gTLD ont également démarré.

En ce début d'année 2015, l'Afnic est devenue un acteur multiregistre qui gère désormais ccTLD et gTLD. La croissance du .FR reste 2 fois supérieure à la moyenne européenne. La nouvelle organisation des équipes de l'Afnic est maintenant bien en place dans les nouveaux locaux.

L'Afnic est de plus en plus reconnue par et en dehors de son écosystème. Elle a obtenu la certification Recognized for Excellence 4*, ce qui témoigne de sa performance au service de ses clients et membres et de son implication dans son environnement et auprès de ses parties prenantes.

Pour conclure sur le plan institutionnel, la secrétaire d'Etat a participé à la FrenchNight organisée par l'Afnic lors de l'ICANN à Londres et à inauguré les nouveaux locaux de l'Afnic en novembre 2014. Elle a convié Emmanuel Sartorius, Mathieu Weill et Pierre Bonis le 17 février dernier pour une rencontre de travail sur la gouvernance de l'Internet et le lancement de la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique.

3.1. Points de discussion

Les points de discussion ont été présentés alternativement dans les comités afin de permettre le déroulement de l'atelier sur les orientations du .FR.

3.1.1. Orientations du .fr dans les années à venir (à la fois en termes de nouvelles fonctionnalités que de méthodes de promotion de notre extension)

En 2014, le .fr a atteint son objectif de 5% in-extremis alors que les prévisions de croissance avaient été revues 2 fois, de 10% à 8%, puis à 5%. La croissance du stock est essentiellement liée au « bon » taux de renouvellement, les créations ayant été globalement en dessous des objectifs.

Le 1^{er} bilan de la campagne de promotion lancée en septembre 2014 montre que le site www.reussir-en.fr, présenté comme « apporteur » de prospects aux bureaux d'enregistrement, attire des visiteurs intéressés par les contenus et les conseils mais ne génère pas de leads, ni de ventes chez les revendeurs partenaires. Toutefois, la campagne a été bien accueillie par l'écosystème de l'Afnic et valorise, pour la première fois, des usages, proches des besoins des utilisateurs/titulaires. Pour la phase 2 de la campagne, il faut repenser certains aspects de la promotion, en vue d'augmenter directement les ventes, tout en gardant l'approche par les usages.

A date pour 2015, la tendance est au ralentissement, à environ 3% de croissance du stock. Les réservoirs de croissance existent, tels que le faible taux d'équipement des français en nom de domaine (un peu plus de 4%) et la culture numérique encore à développer. L'Afnic met donc en place des dispositifs pour contrecarrer cette tendance et maintenir la dynamique du .fr.

Lucile Ravasse propose aux membres un atelier de « wake up », processus visant à faciliter le recueil de nouvelles idées. Ce brainstorm a été organisé en interne : des « fiches idées » ont été remplies par les collaborateurs, elles détaillent les idées qu'ils ont eues (besoin, marché, cible, etc.). Les fiches ainsi recueillies seront ensuite présentées par les équipes à l'occasion d'une réunion dédiée « Wake up ». Chaque fiche fait l'objet d'une évaluation selon des critères (faisabilité, marché potentiel, etc.) et les idées les mieux notées feront l'objet d'une étude d'opportunité pour alimenter la roadmap produit & innovation. La même méthodologie est donc proposée aux adhérents à travers les ateliers organisés lors de ces comités de concertation.

Deux thèmes de brainstorm sont proposés aux membres : « Quels nouveaux services et quelles nouvelles fonctionnalités pour le .fr ? » et « Quelles actions pour maintenir garder un .fr utile et attrayant pour ses utilisateurs ? »

Position des utilisateurs :

- ✓ Ils pensent que la communication doit être basée sur la réponse au besoin de l'utilisateur d'être joint. Pour cela, il a besoin d'un numéro de téléphone et d'une adresse e-mail. Il faut réfléchir aux services que les bureaux d'enregistrement peuvent offrir autour du produit de messagerie pour faire basculer le choix vers un nom de domaine plutôt que des messageries du type Google.
- ✓ La configuration des e-mails est toujours compliquée pour les individus et les PME. Il est important d'offrir des services autour du nom de domaine.
- ✓ L'Afnic pourrait offrir des noms de domaine en .fr aux institutions qui n'en ont pas, ou doubler le temps d'enregistrement avec la mise en place des enregistrements multi-années (X années achetées, X années offertes), ou faire des promotions et mener ces actions avec les CCI, le CIGREF, MEDEF, etc.

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils suggèrent une ouverture des enregistrements .fr à d'autres territoires avec des relais presse à l'étranger
- ✓ En termes de promotion, ils proposent une communication sur la simplification du .fr et/ou sur la sécurité juridique / stabilité / valeur du nom de domaine, de produire des tutoriels sur les intérêts d'un .fr.
- ✓ Les opérations conjointes avec les BE doivent être poursuivies avec des incentives sur les enregistrements (points / cadeaux gagnés pour chaque enregistrement en .fr)
- ✓ Ils aimeraient bénéficier de statistiques personnalisées (part de marché, durée moyenne d'enregistrement d'un nom de domaine, segmentation géographique...), réservées aux membres, sur leurs enregistrements en .fr pour s'autoévaluer par rapport aux autres BE de même taille

Les échanges portent sur les freins à l'enregistrement des noms de domaine en .fr. Mathieu Weill propose une session de travail pour les identifier à ceux qui le souhaitent. L'Association des Maires de France, avec qui l'Afnic vient de produire un support pédagogique (https://www.afnic.fr/medias/documents/vieasso/ccube/2015/plaquette_AFNIC_AMF.pdf) sur les usages des noms de domaine, est volontaire pour travailler avec l'Afnic au recensement des usages, problèmes d'utilisation auprès d'un échantillon d'utilisateurs.

3.1.2. Priorités des membres sur la feuille de route 2015

Régis Massé rappelle les livraisons sur le 1^{er} semestre 2015 et sollicite l'avis des membres sur leurs priorités pour le second semestre à travers une liste de suggestions.

La fonctionnalité d'enregistrement multi-années du .fr, l'apparition de la date d'expiration calendaire et la mise en œuvre de l'opération de renouvellement explicite (opération renew) sont prévues au 30/03/2015.

La sécurisation de l'opération de transmission volontaire (Trade) par l'ajout d'un code d'autorisation et la séparation des opérations de Transfer et de Trade, la mise en œuvre des périodes de rédemption de 5 jours pour les opérations de création, de transfert et de renouvellement et la fusion des opérations de mises à jour administratives et techniques sont planifiées pour le 30/06. Régis Massé souhaite vérifier que cette date convient aux bureaux d'enregistrement.

Une partie de la feuille de route sur le 2nd semestre est fixée par le plan d'actions 2015 (consolidations techniques et travaux de fonds sur les infrastructures et les services métier, lancement des extensions gTLD non encore enregistrées dans la racine, lancement de nouveaux services et apport de nouvelles fonctionnalités suite aux retours des B.E. (enquêtes, remontées directes ...) mais les équipes techniques de l'Afnic seront en mesure de mettre en œuvre quelques fonctionnalités supplémentaires choisies par les bureaux d'enregistrement, tels que l'abandon d'une transmission volontaire (Trade) à partir de l'Extranet, la réémission des mèls de transmission volontaire, la mise à disposition des statuts EPP pour le .fr et les extensions ultramarines, rendre facultatif la saisie de la date et du lieu de naissance d'une personne physique, renforcer la résilience de l'extranet en réduisant la durée de conservation de l'ancien extranet à 3 mois, etc.

A l'issue de l'atelier, les équipes techniques de l'Afnic évalueront la charge liée aux demandes et établiront un plan d'action général et un calendrier des livraisons qui sera communiqué aux bureaux d'enregistrement.

Les échanges portent sur l'absence de travaux sur le Whois. L'ICANN ayant annoncé qu'elle entendait modifier le format du Whois, la réflexion sur l'uniformisation du Whois .fr et gTLD est gelée pour le moment,.

Position des utilisateurs :

- ✓ Ils souhaitent que les bureaux d'enregistrement communiquent sur les modalités de mise en œuvre des périodes de rédemption de 5 jours pour les opérations de création, de transfert et de renouvellement

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils demandent que soient livrées en priorité les fonctionnalités suivantes : gestion des premium .paris, la réémission des e-mails de Trade, l'abandon d'une transmission, la communication de la liste des bugs à corriger et le planning associé, la programmation d'une résiliation, une fonction d'export de portefeuille plus poussée (plus de critères) et rendre facultatif la date de naissance d'un titulaire pour l'enregistrement (+ propositions pour la gestion des homonymes)

3.1.3. Principales conclusions de l'audit de fonctionnement du conseil d'administration

Mathieu Weill explique que le conseil d'administration a initié la démarche d'audit de son fonctionnement en 2011 sous l'égide du précédent Président et que de nombreux axes d'amélioration avaient été identifiés.

Une 1^{ère} auto-évaluation avait été réalisée et avait abouti à la création de comités, une refonte importante des ordres du jour : plus de stratégie, plus de sujets de fond comme RH ou SI, la mise en place d'un séminaire stratégique annuel.

En 2014, le conseil a décidé de conduire une évaluation externe, confiée au cabinet Votre-administrateur et pilotée par un comité ad hoc du Conseil : MM. Sartorius, Bachollet et Donath.

Il en ressort des points forts tels que la gouvernance bien organisée et structurée de l'Afnic, le traitement par le conseil de l'ensemble des sujets qui sont de sa responsabilité, les débats structurés et la prise de décision efficace, les excellentes relations entre le conseil et la direction générale et le professionnalisme et l'implication de l'équipe dirigeante qui contribuent à la dynamique de la gouvernance de l'Afnic.

Votre-administrateur a toutefois émis 23 recommandations d'amélioration qui ont toutes été analysées par le conseil et qui visent à plus de proactivité de ce dernier pour proposer aux membres une vision et un projet associatif pour les années à venir. Ceci a évidemment des impacts sur les ordres du jour, les informations mises à disposition, l'accueil de nouveaux administrateurs et la formation de ceux-ci. Le recrutement des membres de l'Association doit également être dynamisé dans la suite du plan d'action sur les services aux membres initié en mars 2014.

Mathieu Weill porte à l'attention des membres que certains sujets clés peuvent donner lieu à modification de statuts tels que le rôle du conseil en matière RH et de rémunération, les missions et délégations respectives entre le conseil, le directeur général et le comité des engagements et l'échelonnement dans le temps des renouvellements des administrateurs.

Le sujet de la rémunération des administrateurs a été abordé dans le cadre de l'audit à l'initiative d'administrateurs « *comme une réponse possible à leur implication plus poussée dans la vie du conseil* » mais « *avec des avis très partagés* ». Les consultants de votre-administrateur ont conclu : « *A ce stade, nous ne recommandons pas de mettre en place une indemnisation, sans avoir au préalable mené une réflexion approfondie sur le rôle et l'avenir de l'Afnic* ». Toutefois les échanges sur le sujet ont permis d'en identifier les enjeux en termes d'augmentation du nombre des candidatures au CA, d'implication des administrateurs (temps passé et qualité des contributions), de maîtrise des coûts et d'image / réputation de l'Afnic et de sa gouvernance.

Le conseil souhaite connaître l'avis des comités sur l'opportunité d'introduire dans les statuts la possibilité de rémunérer un ou des administrateurs et d'introduire un échelonnement des renouvellements au conseil afin de les lisser et assurer une continuité (actuellement l'ensemble des administrateurs élus sont renouvelés tous les 3 ans).

Position des utilisateurs :

- ✓ La discussion sur la rémunération des administrateurs a été longue mais pas concluante. Ils proposent de poursuivre les échanges sur ce sujet
- ✓ Ils comprennent la préoccupation d'étaler les renouvellements mais cette réflexion doit être menée en parallèle avec celle sur le fonctionnement et la composition du conseil

- ✓ Ils proposent de travailler à ces questions avec l'ensemble des membres

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils s'expriment en faveur d'un renouvellement échelonné des administrateurs et d'une implication du conseil en matière RH. Ce point devant être précisé.
- ✓ Ils ne s'opposent pas à une rémunération des administrateurs afin de susciter des candidatures au CA et suggèrent d'augmenter la représentativité de la société civile au sein du conseil.
- ✓ Ils proposent également de baisser les cotisations de l'association et demandent à ce que l'audit des cotisations réalisé dans la cadre de la mise en place des services aux membres soit partagé. Des remises sur les cotisations pourraient être envisagées selon la présence aux instances et/ou au nombre de noms de domaine gérés.
- ✓ Les représentants des bureaux d'enregistrement précisent que seule la moitié du conseil est élu et que les administrateurs nommés ne bénéficieraient pas de la rémunération.

Mathieu Weill conclut que le consensus n'est pas atteint mais qu'il était important d'entendre les points de vue des 2 comités. Pierre Bonis ajoute que ces sujets pourront naturellement être rediscutés au sein du groupe de travail sur les membres.

3.2. Points d'information

3.2.1. Bilan chiffré (à date) des 1-2 caractères

La dernière phase des enregistrements à 1 et 2 caractères arrive à son terme. Pierre Bonis rappelle que le projet avait 2 objectifs : que le droit de chacun soit respecté, conformément au caractère d'impartialité de l'Afnic et que l'équilibre financier soit atteint.

Durant la phase de sunrise 119 noms de domaine ont été attribués et 54 demandes ont été rejetées et facturés à 200€ selon les conditions générales. La phase de landrush a duré 4 semaines avec un tarif hebdomadaire dégressif. 7 nom de domaine ont été enregistrés la 1^{ère} semaine, 1 la seconde, 9 la troisième et plus de 550 la dernière semaine.

Le chiffre d'affaire dépasse les 250k€ et permet de s'approcher de la couverture des coûts et la captation par des domainers a également été évitée.

Pierre Bonis sollicite l'avis des bureaux d'enregistrement sur les aspects positifs et négatifs de l'opération.

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Le traitement et la gestion des demandes a été bonnes
- ✓ La communication opérationnelle à chaque phase doit être systématique, claire et détaillée
- ✓ La mise à disposition de ligne de téléconférence serait un plus, par exemple une heure avant et après un lancement

3.2.2. Proposition de fonctionnement et de composition des comités de la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique

Pierre Bonis rappelle que le projet de création de la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique a été approuvé par le conseil d'administration de la Fondation de France le 4 décembre 2014.

La Fondation Afnic a pour objet (voté en assemblée générale le 6 juin 2014) de soutenir le développement d'un Internet solidaire, la formation et la sensibilisation à ses usages, par le soutien à des initiatives locales de solidarité numérique ainsi que des projets de recherche portant sur cette thématique.

Sa gouvernance est composée d'un comité exécutif et d'un comité scientifique et d'orientation.

Le comité exécutif prend toutes les décisions de gestion de la fondation sous égide, sous le contrôle de la Fondation de France. Il est composé de 6 représentants de l'Afnic (des administrateurs volontaires, le DG et un membre issu du personnel de l'Afnic pour la 1^{ère} année) et de 3 personnalités qualifiées.

Le comité scientifique et d'orientation a pour fonction de proposer à la Fondation des priorités d'action, justifiées, soit par les résultats d'études sur les besoins en termes d'inclusion numérique, soit par la volonté de coordonner l'action de la Fondation avec certaines politiques publiques qui viseraient le même objet que la fondation. Il est composé de 4 représentants de l'état, 4 personnalités qualifiées et 2 représentants de l'Afnic.

La signature de la convention de création aura lieu le 10 avril 2015. D'ici là l'Afnic doit contacter et nommer les personnalités qualifiées et obtenir l'accord ministériel sur les modalités de fonctionnement. Ensuite, d'ici le mois de juin, la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique devra réunir son premier comité exécutif et désigner un prestataire pour la gestion opérationnelle afin de lancer un premier appel à projets à partir de septembre 2015.

La prochaine réunion des comités de concertation est prévue le jeudi 1^{er} octobre 2015 à 9h00.